



**PROCÈS VERBAL DU COMITE DE QUARTIER
VOLVIC Bourg-haut
du lundi 12 Janvier 2023 à 18 h 30**



Le Comité de quartier de Volvic Bourg-haut dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Jacques Rouillard; assisté par Catherine Korachais et Stéphane Madeuf.

Etaient présents : Catherine KORACHAIS ; Nicole LAURENT ; Stéphane MADEUF ; Jacques ROUILLARD ; Denise AMBLARD ainsi que 3 habitants du quartier.

Etaient représentés : N/A

Etaient excusés : Louis-Paul COLDREY, Christian GAMOND-TIXIER, Véronique PEREIRA, Soline STERBECQ, Pascal GRAND, Nicolas BONJEAN ; Aurélie FERNANDES ; Lucie PINTO ; Laurent THEVENOT ; Halim YALCIN.

Etaient absents : N/A

Mr Jacques Rouillard, ouvre la séance du Comité de quartier et Mr Stéphane Madeuf prend le rôle de secrétaire de séance. La réunion s'est déroulée conformément à l'ordre du jour précédemment transmis.

THEME 1 : COMPTE -RENDU DE LA REUNION DU 07 DECEMBRE 2022

Le compte-rendu de la réunion du 07 Décembre 2022 transmis pour revue aux membres du comité de quartier le 03 janvier 2023 est validé. Il sera affiché le panneau officiel dédié et situé près de la maison de l'artisanat et transmis à l'équipe municipale pour publication sur le site de la mairie de Volvic.

1. Retour des différents membres sur la fusion avec le comité de Volvic Bourg

Bas :

Lors de la réunion du comité du jeudi 20 Octobre 2022 (Voir PV associé), l'équipe municipale présente a demandé au comité de se positionner sur une possible fusion des comités Volvic Bourg Bas et Volvic Bourg Haut. Après rencontre entre les deux comités suivi d'un vote, le dépouillement a penché défavorablement à une fusion des deux comités.

Remarques favorables à la fusion :

- Des sujets communs et futurs pourraient être mutualisés entre les deux quartiers.
- Nous appartenons tous au centre bourg avec leurs commerces associés.

Remarques défavorables à la fusion :

- Le souci de recrutement des effectifs des deux comités n'est plus d'actualité
- Suite à la remarque de la municipalité, un échange s'est créé entre les deux comités, qui prévoient maintenant de travailler ensemble sur des sujets communs. Des canaux d'échanges ont été mis en place. La fusion des deux comités n'est pas nécessaire pour permettre un travail commun.
- La fusion engendrerait une réduction du nombre de membres de comité par rapport à la taille du nouveau quartier fusionné. La charge de travail serait plus élevée pour le comité fusionné car plus d'habitants à consulter, échanger.
- Lors de la rencontre organisée entre les deux comités, il a été identifié que la plupart des sujets abordés par chacun sont différents (avenue de la libération, stationnements, cimetièr...). La fusion risquerait de diluer les problématiques spécifiques à chaque quartier. De plus, un seul grand comité de quartier risque de perdre les contributions de certains habitants qui pourraient ne plus se reconnaître dans des problématiques plus éloignées de leur lieu d'habitation.
- Les habitants risquent en effet de perdre une identité propre au quartier précédemment défini, dont la taille favorise les échanges humains locaux (objectif premier du comité de quartier).
- Une fusion aurait un impact défavorable sur le « vivre ensemble » et les moments de convivialité locaux à petite échelle destinés à créer la solidarité entre les habitants plutôt que des tensions retranchées derrière des problématiques connues (exemple du stationnement).

2. Définition des meilleurs horaires/jours pour les prochaines réunions afin obtenir le maximum de présences.

Après avoir réalisé un sondage auprès des membres du comité, il a été constaté que les deux horaires permettant le plus de participants du comité sont:

- Les lundis de 18h30 à 20h
- Les jeudis de 18h30 à 20h

Un doodle préalable à chaque réunion sera fait afin d'avoir le plus de membres présents possibles suivi d'une annonce publique sur « Maires&Citoyens ».

3. Retour sur les comptes rendus municipaux et remontée au quartier des informations associées.

Après étude par Jacques Rouillard, rien de nouveau pour le quartier, car le précédent compte-rendu n'est pas encore disponible puisque pas encore validé/publié.

THEME 3 : ÉCHANGE ENTRE LE COMITÉ DE QUARTIER ET LES HABITANTS

1. Rédaction de la nouvelle enquête de quartier.

Le comité s'est mis d'accord sur une version simple et non-intrusive permettant de recueillir les avis des habitants selon plusieurs moyens adaptés (papier, électronique, réseaux sociaux). Voici les grands thèmes choisis :

- Définir les modes de communication préférés entre les habitants du Quartier.
- Recueillir les propositions des habitants pour mettre en valeur leur Quartier.
- Recueillir l'opinion des habitants sur l'espace public ainsi que leurs propositions d'améliorations.
- Recueillir l'opinion des habitants sur le partage de l'espace public (piétons, voitures, stationnement, espaces verts, zones piétonnes, mobilier urbain...)
- Recueillir l'opinion des habitants sur ce qu'il manque au quartier pour mieux y vivre ? (Équipements, espaces verts, lieux de convivialité, mobilier urbain).
- Est-ce que les habitants recommanderaient leur quartier à leurs familles ou amis (note de 1 2 3 4).

La rédaction du questionnaire est en cours par l'équipe d'animation.

1. Retour sur l'enquête de Mobilité et la participation du comité à la réunion du jeudi 22-Décembre-2022 organisé par la municipalité :

Un compte-rendu de réunion dédié a été relu et discuté lors de la réunion et a été validé. Il est affiché au panneau d'affichage avec le présent compte-rendu.

2. Avancement sur l'optimisation des lieux de convivialité :

• **Place de l'Ourme :**

Stéphane est en cours d'échange avec la municipalité et les habitants pour identifier les meilleurs aménagements à prévoir. La première idée d'exploiter l'avancée de l'église Saint-Julien n'est pas retenue car pas elle n'est pas sécurisée et des travaux sont prévus (début du projet en 2024).

• **Place du Pigeonnier**

Catherine a demandé à notre élue référente, Aurélie Fernandes, s'il y avait un projet pour le rez-de-chaussée du pigeonnier et si non, s'il était possible de l'exploiter, comme café associatif familial et convivial. Le fait que des jeux pour enfants vont être installés aux alentours, autour du chemin de la Rivaux, rendrait la chose intéressante pour les familles et habitants de tous âges.

Aurélie Fernandes, après s'être renseignée auprès du Bureau Municipal, a répondu que le bas du Pigeonnier pourrait être exploité, avec comme préalables :

- Une mutualisation du lieu par plusieurs associations ;
- La gestion de l'utilisation de cette salle et du calendrier est effectuée par la commune ;

Et en notant par ailleurs qu'une vigilance serait à apporter concernant les débits de boissons afin de ne pas créer de concurrence. Il paraît évident qu'il n'y aurait pas de débit d'alcool par exemple.

Catherine va se renseigner auprès du café associatif La Chahuterie d'Enval pour discuter de leur mise en place au démarrage et de leur fonctionnement actuel. Pour envisager les possibilités d'exploitation.

• **Place de la barrière :**

Compte-tenu des très nombreuses voitures en stationnement anarchique (les marquages des places de stationnement ne sont plus visibles et le stationnement gênant n'est pas sanctionné), aucun projet ne peut débiter sans l'aboutissement de l'enquête de mobilité et ses premiers effets concrets.

3. Stationnements et circulation:

- Stationnements

Certains membres ont été verbalisés sur les places limitées en temps (zone bleue) qu'ils ont dépassé alors qu'une grande flexibilité est accordée à certains usagers garent leurs autos sur des places pour riverains pendant plusieurs mois (voitures ventouses) ou en dehors des cases prévues parfois en double file bloquant le passage des véhicules de secours ou les sorties de garage ainsi que les manoeuvres. Mr le Maire a répondu via « Maires & Citoyens » que la remarque serait transmise à la police municipale. Le comité compte sur l'enquête de mobilité pour régler cela et propose son aide pour contribuer à la réussite de cette démarche.

- Circulation :

Suite à la remarque de plusieurs habitants, l'intersection entre le sentier piétonnier de la Rivaux et la rue de la Planche est considéré comme dangereux pour les piétons. En effet il n'est pas matérialisée par un passage piétons sur la chaussée de la rue de la Planche. Nous proposons que ce passage piétons soit matérialisé afin de sécuriser les déplacements des écoliers et des passants à l'égard des voitures.



**A 20h l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.
La prochaine réunion est fixée au lundi 13 Février 2023 à 18h30**